

## LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DU FRELON ASIATIQUE A PARIS EST MARNE&BOIS, CAMPAGNE 2023

### Résumé

463 nids de frelons asiatiques ont été éliminés sur le territoire de Paris Est Marne&Bois en 2023.

La société APIS, chargée de ces opérations a respecté le cahier des charges du marché en tous points.

Toutes les villes ont bénéficié de l'aide territoriale, aussi bien en termes de destructions de nids qu'en termes de formation et de soutien.

Sur le long terme, l'efficacité de nos actions repose sur l'implication des agents communaux dans la démarche.

Paris Est Marne&Bois a soutenu financièrement la campagne expérimentale de piégeage de printemps mise en place par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille. Au terme de plus de 3 mois de tests, il s'avère que les pièges sont peu sélectifs et que leur utilisation doit être limitée aux abords des ruches.

### Table des matières

I- Evolution du contexte général :.....	2
II- Organisation de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique,.....	3
II.1 Rappels :.....	3
II.2- Partenariat avec le groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 75-94 .....	5
III- BILAN.....	5
III.1- bilan de mise en œuvre .....	5
III.1.1- L'enlèvement et/ou la destruction des nids .....	5
III.1.2- La gestion des demandes d'intervention et des prestations.....	7
III.1.3- La campagne de piégeage de printemps menée par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille. ....	8
III.2- Bilan financier .....	9
IV- Conclusion .....	10

## I- Evolution du contexte général :

Les opérations de destruction des nids de frelons en Ile-de-France sont en progression constante depuis 2009 (figures 1, 2 et 3).

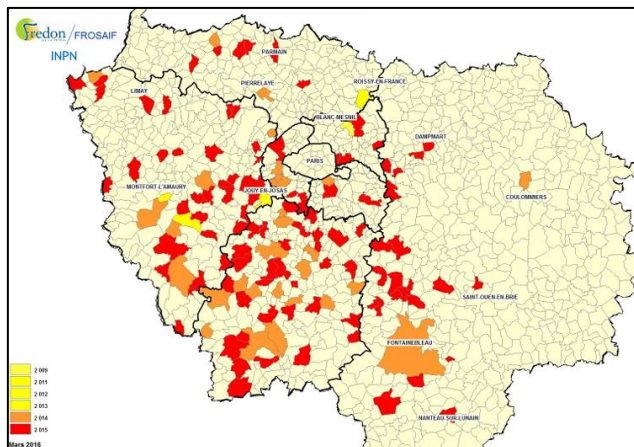


Figure 1: Progression des destructions de nids de frelons en Ile-de-France entre 2009 et 2015

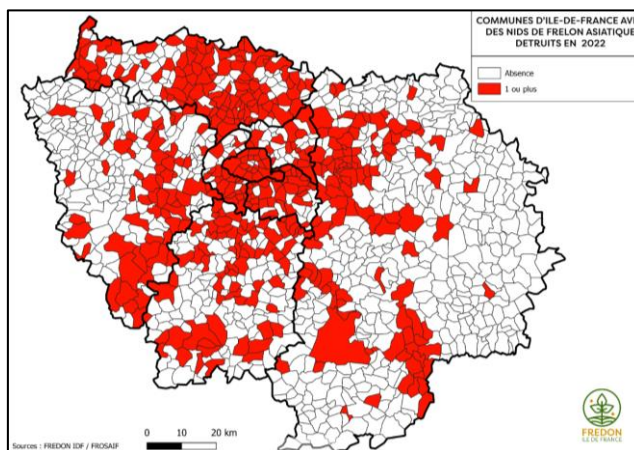


Figure 2: les destructions de nids de Frelons en Ile-de-France en 2022

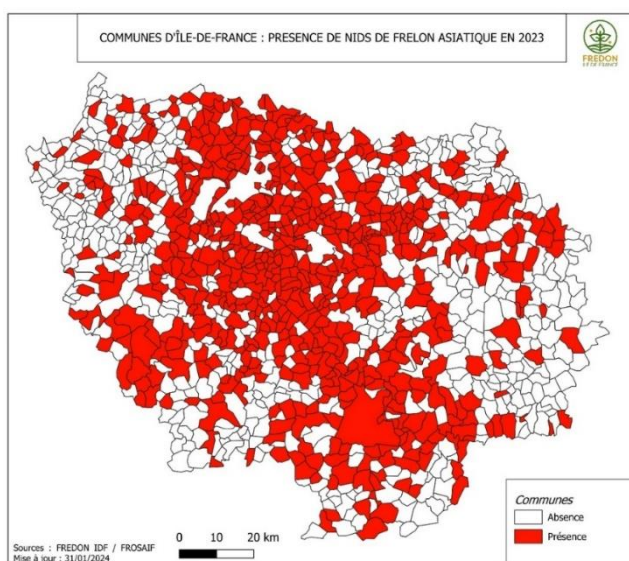


Figure 3: les destructions de nids de frelons en Ile-de-France en 2023

## II- Organisation de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique,

### II.1 Rappels :

La lutte contre la prolifération du frelon asiatique entreprise par Paris est Marne&Bois, est une démarche collaborative initiée en octobre 2022. Elle repose :

- sur des expertises techniques extérieures (tableau 1),
- sur l'investissement de Paris Est Marne&Bois dans la formation des agents, territoriaux et communaux, en collaboration avec Fredon'if,
- sur l'engagement des communes et de leurs agents.

Tableau 1 : les partenaires experts de Paris Est Marne&Bois

Structure	Compétence	Modalités du partenariat
FREDON'IF	Organisme à vocation sanitaire d'Ile-de-France. Traitement des espèces invasives	Convention de partenariat pour la connaissance, la prévention, la surveillance et la lutte contre le frelon asiatique, avenant de reconduction sur 2024
APIS	Désinsectiseur signataire de la charte frelons de la FREDON	Marché ouvert le 5 août 2023 pour 1 an, reconductible 3 fois
Groupement de défense Sanitaire des Abeilles Val-de-Marne et Seine (GDSA94 et 75)	Association d'apiculteurs	Convention pour l'achat de pièges sélectifs et sans biocides ouverte le 16 août 2023 pour une durée de 12 mois, renouvelable 3 fois

En pratique, les agents du territoire s'appuient sur les référents communaux, formés par FREDONIF, pour répondre le plus efficacement possible aux demandes de la population (figure 4).

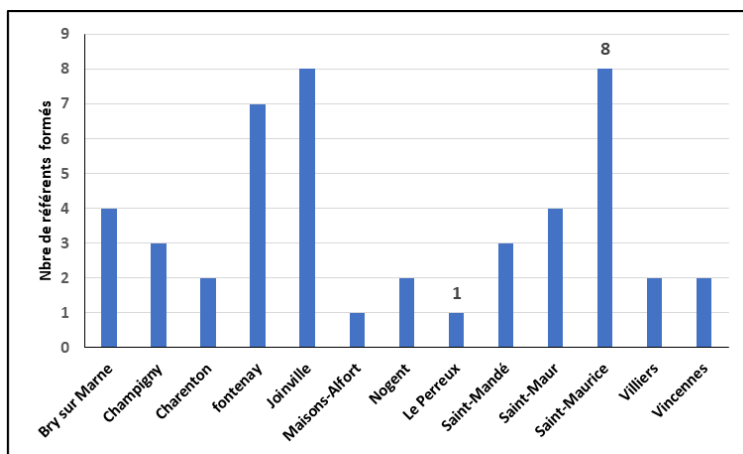


Figure 4 : Référents communaux recensés en 2023, répartition par collectivité

A noter, pour Champigny-sur-Marne, la participation de 2 élus à la formation.

Le protocole de prise en charge et de traitement de la demande d'intervention est le même que celui de 2022 (figure 5).

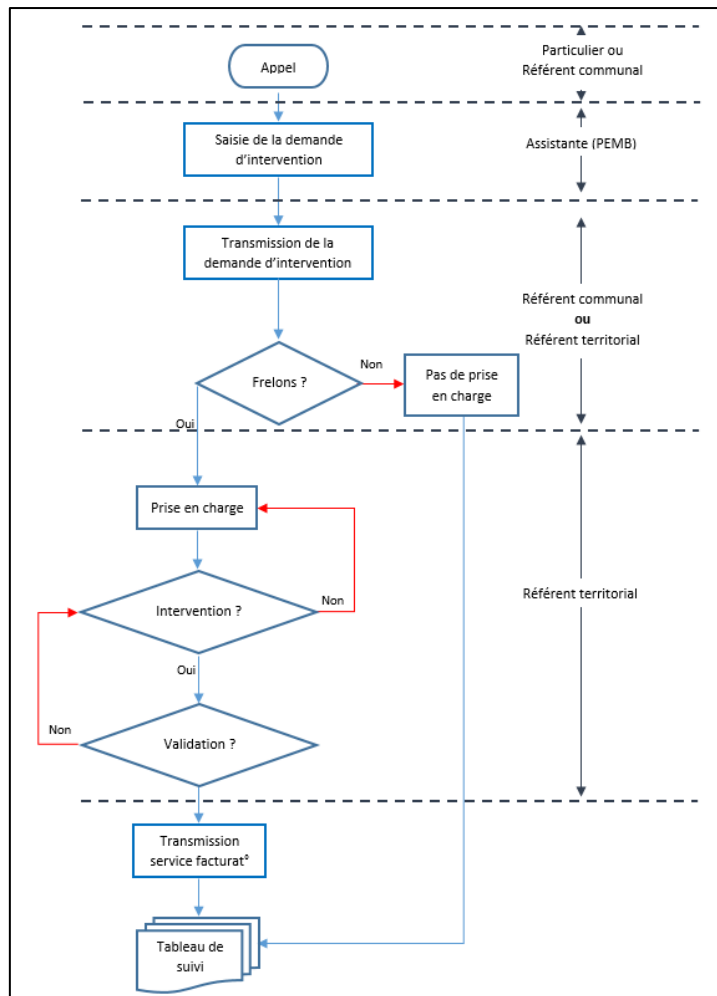


Figure 5 : Protocole de gestion pour la reconnaissance et la destruction des nids de frelon asiatique sur PEMB, en vigueur depuis octobre 2022.

Le suivi des interventions se fait via un tableau partagé entre l'agente territoriale en charge du suivi Frelons et le prestataire désinsectiseur (figure 6).

Figure 6: fichier Excel partagé entre le prestataire désinsectiseur et la cellule Frelon asiatique de Paris Est Marne&Bois

Paris Est Marne&Bois est en relation avec la population via un numéro vert et le lien <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/frelons-asiatiques>. (figure 7).

La page internet créée en octobre 2022 est régulièrement mise à jour. Elle propose des informations sur la biologie de l'insecte et sur les actions de prévention.



Figure 7 : la page internet dédiée au frelon asiatique sur le site internet de Paris Est Marne&Bois

## II.2- Partenariat avec le groupement de Défense Sanitaire des Abeilles 75-94

En 2023, le territoire a soutenu l'association d'apiculteurs GDSA 94 et 75, membre de la fédération régionale des organisations sanitaires apicoles d'Île-de-France, dans la mise en œuvre de leur campagne expérimentale de piégeage de printemps.

La campagne a été réalisée dans le cadre d'un programme national de lutte portée par l'Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation (ITSAP), annexe 1.

Il s'agissait d'un soutien financier de 2 000 € maximum, pour l'achat de pièges sélectifs sans biocides.

L'objectif de la campagne étant de tester l'efficacité et la sélectivité du dispositif, dans la protection des ruchers.

## III- BILAN

Le bilan porte sur la mise en œuvre et sur les coûts financiers de la lutte contre la prolifération.

### III.1- bilan de mise en œuvre

#### III.1.1- L'enlèvement et/ou la destruction des nids

La colonisation au sein de Paris Est Marne&Bois est évaluée à partir du recensement des déclarations reçues par la cellule « Frelons » du territoire (figure 8) : toutes les villes sont concernées, avec des densités de répartition spatiale assez comparables.



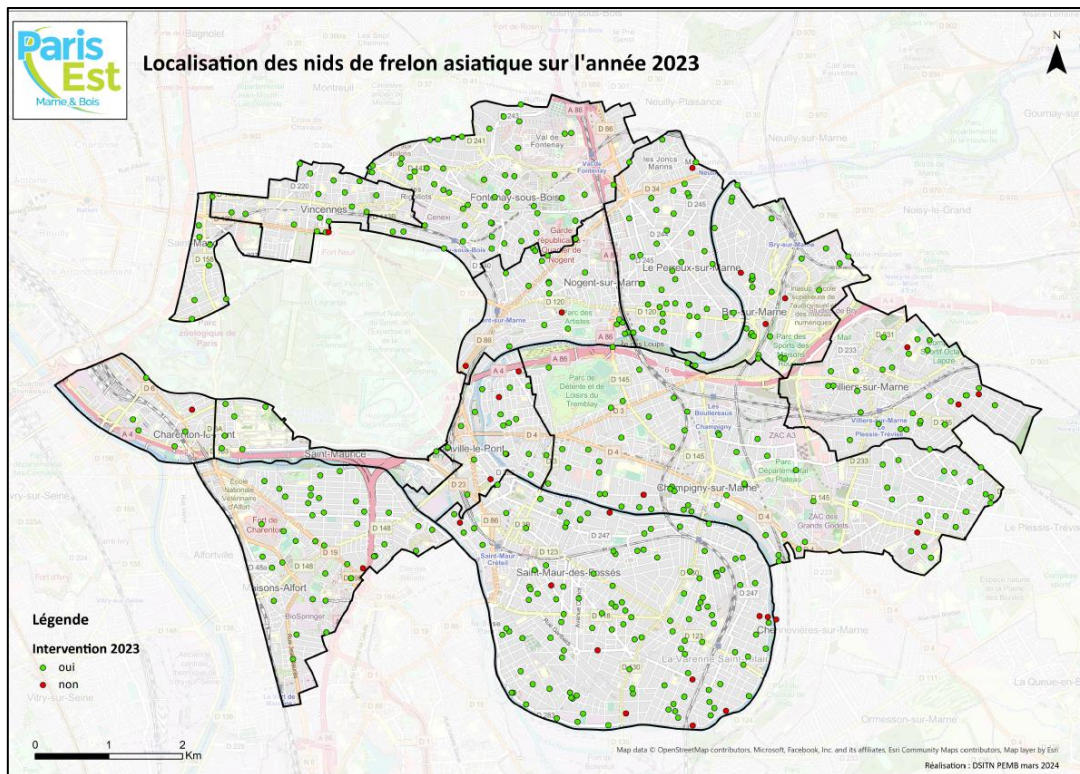


Figure 8 : localisation des nids de frelons asiatiques recensés sur Paris Est Marne&Bois en 2023

Paris Est Marne&Bois a été sollicité 495 fois en 2023 et a déclenché 463 interventions (figures 9 et 10). Parmi celles-ci :

- un peu plus de 8 % relevaient de la sécurité publique,
- les interventions avec paintball ont été marginales, conformément aux exigences du marché (figure 10).

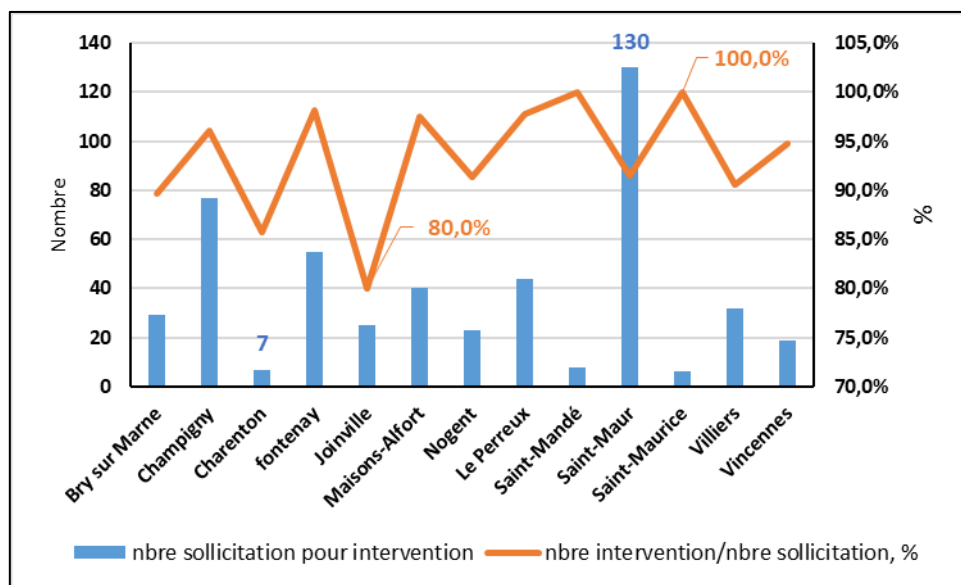


Figure 9 : Détail des sollicitations et interventions, par ville

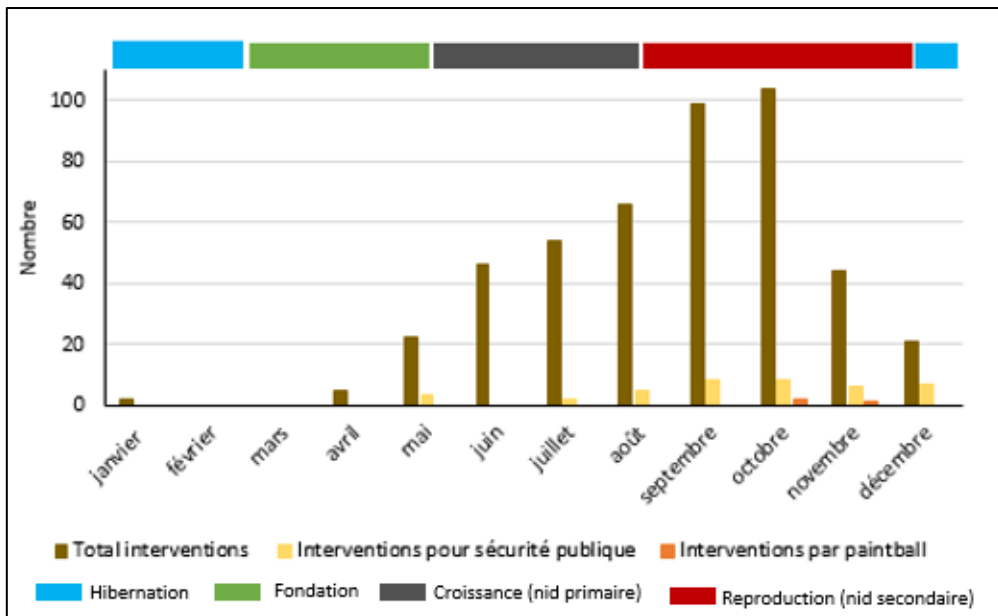


Figure 10 : Détail des interventions réalisées par le prestataire désinsectiseur en 2023

Un peu plus de 16 % des interventions ont eu lieu sur des nids primaires.

Les premiers nids inactifs ont été identifiés à partir de la toute fin du mois de novembre.

### III.1.2- La gestion des demandes d'intervention et des prestations

Plus de 88 % des prestations ont été réalisées dans les 48 heures suivant la demande d'intervention.

Les 54 opérations hors délais (soit 11,7 % du nombre total d'interventions) sont le fait :

- d'une demande particulière de l'appelant,
- de conditions particulières d'exécution.

Aucune prestation n'a été réalisée les week-end et/ou jours fériés.

46 % des demandes d'intervention ont été effectuées sans le déplacement d'un référent. Elles ont été réalisées à partir d'une validation dématérialisée, le demandeur transmettant une ou des photos à l'équipe territoriale par internet.

La validation sur site reste toutefois essentielle à l'efficacité du programme. C'est ainsi que les agents communaux ont effectué 183 validations et ont permis d'éviter 40 interventions (figure 11).

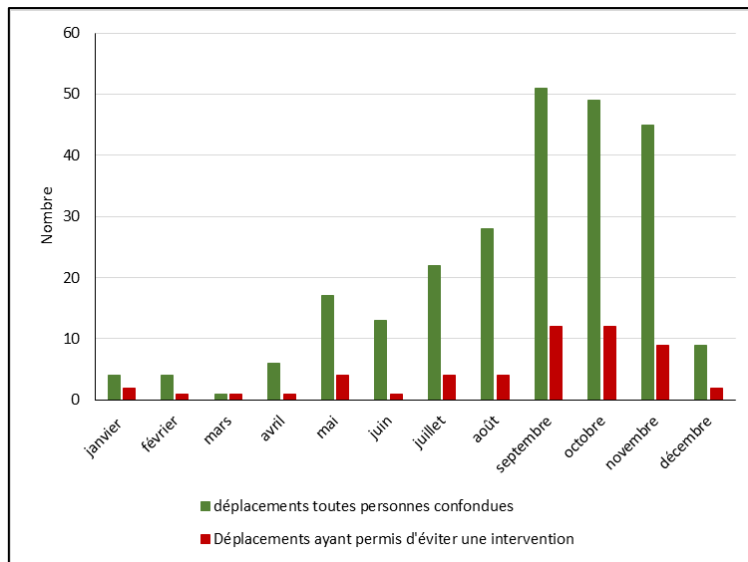


Figure 11 : détail des déplacements effectués par des agents formés à la validation des nids

Le soutien des communes a été particulièrement important (figure 12) :

- en périodes de congés estivaux (un seul agent territorial dédié)
- en septembre et en octobre, parallèlement à la mise en œuvre des opérations anti-moustiques (distribution de verveine, de thym citronné et de pièges).

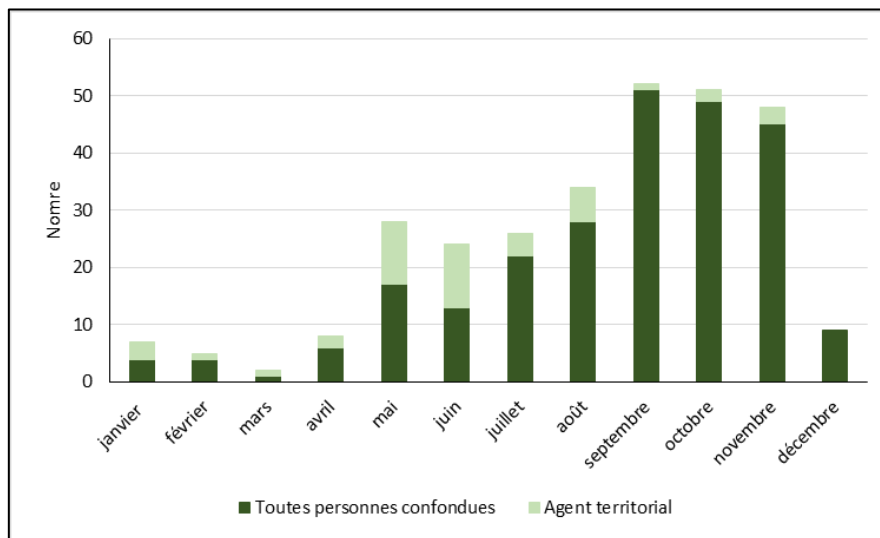


Figure 12 : Part des déplacements effectués par l'agent territorial en 2023

### III.1.3- La campagne de piégeage de printemps menée par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille.

31 apiculteurs du territoire ont participé à la campagne (figure 13).

Les pièges ont été placés à proximité des ruchers, en vue d'une protection optimale.

L'expérience, initialement prévue jusqu'en fin mai, a été prolongée jusqu'au 9 juin du fait des maigres résultats et d'une météo défavorable.



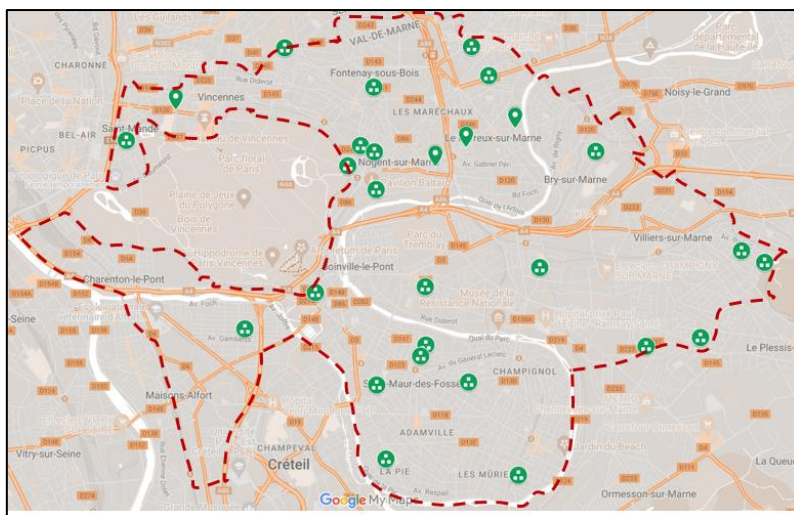


Figure 13 : Sites de piégeage du GDSA 94 et 75 (carte issue du compte-rendu réalisé par le groupement)

Les résultats enregistrés en fin de campagne sont mitigés (tableau 2) :

Tableau 2 : Résultats de la campagne de piégeage réalisée entre le 19 mars et le 9 juin 2023 par le GDSA

Insectes capturés	Nombre
Frelon asiatique (fondatrices)	383
Frelons européens	13
Guêpes	Quelques dizaines
Papillons	Non comptés
Diptères	Non comptés
Autres	Non comptés

Les pièges testés sont moyennement sélectifs.

Les substances attractives du marché ont été avantageusement remplacées par des attractifs « maison » à base de sirop de grenadine et/ou framboise, de vin blanc et de bière !

### III.2- Bilan financier

Le coût financier du programme territorial de prévention, surveillance et de lutte contre la prolifération du frelon asiatique a été réparti entre les interventions, l'accompagnement à la gestion du risque et le soutien aux apiculteurs (tableau 3).

Tableau 3 : Détail des dépenses liées à la réalisation du programme de prévention, de surveillance et de lutte contre la prolifération du frelon asiatique sur Paris est Marne&Bois en 2023.

Prestation	Montant € TTC	Remarques
Interventions de destruction et/ou enlèvement Prestataire APIS	118 376,90	Voir figure 10
Accompagnement (formation, conseils techniques...) Prestataire FREDON'idf	5 000	1 session de formation Conseils, pour l'alimentation de la page internet Aide à la détermination
Achat des pièges, par convention Bénéficiaire GDSA75-94	1 666,56	100 pièges « bol » 50 pièges cloches 900 sticks (10 ml) d'attractifs
<b>Total</b>	<b>125 043,46</b>	-

## IV- Conclusion

Les opérations menées par Paris Est Marne&Bois et ses partenaires se sont déroulées à la satisfaction des habitants : nous n'avons reçu aucune réclamation sur la période.

La convention de soutien aux apiculteurs ne sera pas reconduite.

Des sessions de formations pourront être programmées en 2024, en réponse aux sollicitations communales : elles pourront concerner aussi bien les nouveaux venus que des référents plus anciens qui souhaiteraient une consolidation des connaissances.

Une réunion bilan, le 26 mars 2024, a symboliquement clôturé la campagne 2023 et ouvert celle de 2024. Dans les faits, elle a été menée conjointement par Paris Est Marne&Bois et Fredon'if et a permis aux référents :

- De se rencontrer,
- De faire le point sur leurs pratiques respectives,
- De prendre connaissance de l'évolution du risque et des pratiques.